



CONNAISSEZ-VOUS CES FRAUDES TÉLÉPHONIQUES?

De nombreux fraudeurs s'activent à personnifier un conseiller, un enquêteur, un membre de votre famille ou un représentant du gouvernement. Cela afin de vous manipuler et de vous amener à divulguer vos renseignements personnels ou bancaires. De plus, ils ont recours à des logiciels ou à des applications informatiques pour vous tromper, notamment en modifiant le numéro apparaissant à votre afficheur. Faites le point quant à ces arnaques en cours ainsi qu'aux bons réflexes à adopter pour s'en prémunir :

Arnaque du faux conseiller financier :

Votre institution financière vous informe d'activités frauduleuses sur votre compte? Votre carte de crédit a été clonée? Vous devez fournir vos renseignements personnels et bancaires au téléphone? Méfiez-vous, refusez. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en leur disposition. Leur but? Vous mettre en confiance! **On invoque la pandémie pour vous demander d'insérer vos cartes de paiement et vos mots de passe dans une enveloppe afin qu'un conseiller vienne les récupérer à votre domicile?** Refusez, raccrochez, c'est de la fraude.

Arnaque de l'Agence du revenu du Canada (ARC) :

On vous informe que vous devez rembourser un montant d'argent d'impôt et que vous serez arrêté par un policier si vous ne payez pas immédiatement? Raccrochez. Aucun organisme gouvernemental ne procède ainsi ou ne formule de telle demande.

Arnaque du grand-parent :

Un membre de votre famille (ex. : petit-fils) invoque un besoin d'argent urgent en raison d'un accident d'auto, d'une détention, d'une hospitalisation, etc.? Vous ne devez surtout en glisser mot à personne? N'envoyez pas d'argent dans l'immédiat. Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant un autre membre de la famille ou des amis. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

Arnaque du faux policier :

Vous devez rembourser de prétendus constats d'infraction impayés? Vous êtes menacé d'un état d'arrestation si vous refusez de fournir votre numéro de carte de crédit ou d'acheter des cryptoactifs? Refusez. **Raccrochez au nez de ces fraudeurs.**



Vous doutez quand même?

Prenez un moment de recul. N'envoyez pas d'argent. Ne transmettez aucun renseignement personnel ou bancaire. À partir d'une source sûre, retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme présumé. Par la suite, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.